

Genre du véhicule		Marque de fabrication		Type		Modèle année		Bordereau-type N°								
pr transports mixtes		I S U Z U		Bellel Express Diesel		1965		4 9 8 7 - B								
Caractéristiques "Bellel Diesel" de chaque côté devant portes AV.- "Express" s. porte AR.- "PSD10V" devant No châssis.- "DL 201" devant No moteur Carburant diesel Nombre de cylindres 4																
Constructeur du châssis ISUZU Motors Ltd, Tokyo (J) - Importateur ISUZU Vertriebs AG, Kolliken																
N° du châssis frappé		à gauche, en haut sur auvent				+ sur plaquette										
N° du moteur frappé		à gauche, latéralement à l'avant sur bloc cylindres + sur plaquette														
Type du moteur DL 201 - en ligne, vertical, à chambre de précombustion																
Position du mot. avant		Frein-moteur														
Cylindrée		1'991 cm³		Frein de remorque		Dimensions ext. en mm										
Temps		4		Transmission méc.synchron.		Treuil/Cabest.		Longueur		4'440						
Retroidissement		eau		Nombre vit. avant		4		Crochet rem.		Largeur	1'690					
Entraînement		arrière		Vitesse en 1 ^{re}		Vole avant		1'339		Hauteur		1'555				
Nombre d'axes		2		Vitesse en prise dir.		104		Vole arrière		1'360		Empattement		2'530		
Nombre de pneus		4		Bloquage différentiel		Diam. de braq.		10.70/10.80		Porte à faux arr.		1'100				
Frein à pied		hydraulique, à expansion interne														
Frein à main		mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière														
Poids		avant		arr.		total		Pneumat.		avant		arr.		Dimensions int. en mm		
A vide		760		760		1'520		Dimension		6.50-13		6.50-13		Longueur		1'020/1'670
Charge utile		105		430		535		Charge pneu		665		665		Largeur		1'050/1'370
Total		865		1'190		2'055				8 Ply				Hauteur		850
Gar. de fabr.						2'055								Haut. ridelles		-
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes				4 + 1 arrière		Porte à faux arr.		950				
Direction: position		à droite ou à gauche				Marque du moteur		ISUZU		C.V. frein		55 HP				
Alésage		83				Course		92		C.V. impôts		10.15				
Forme de la carrosserie		limousine														
Nombre de places: total		6		(avant 3 milieu		arr. 3)		Places debout								

6/ clignoteurs avec lampe-témoin

Phares: marque	2/ TOSHIBA Sealed Beam	Indic. de direction AV=	comb. avec feux position (blanc)
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	de chaque côté sur ailes avant	(orange)
Feux de position	2/ séparés sous ph. brouillard	AR= combinés avec feux arrières	(rouge)
Phare brouillard	2/ HAKKOSHA sous phares	Essuie-glace	2/ électriques avec dispositif lavage
Feux arrières	2/ combinés avec feux stop	Avertisseur	1/ électrique (2-tons) = 90 dB
Réflecteurs	2/ séparés ϕ 50	Rétroviseur	1/ intér. centre haut + ext. de ch. côté
Feu stop	2/ combinés avec feux arrières	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	pr. plaque normale seult.	Parties dangereuses	
Phare marche arrière	2/ séparés sous feux AR		
Equipement électr.	24 Volts		
Mesure du bruit	83 bB à 3'800 t/min		

Observations et exceptions

*) Modifiés par l'importateur :

Les feux de position sont branchés avec les phares.

Des catadioptrés complémentaires sont montés, ϕ 50 mm.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 4.3.65

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
pr transports mixtes	I S U Z U		Bellel Express Diesel		1965	4 9 8 7 - B	
Caractéristiques "Bellel Diesel" de chaque côté devant portes AV.- "Express" s. porte AR.- "PSD10V"							
devant No châssis.- "DL 201" devant No moteur		Carburant diesel		Nombre de cylindres 4			
Constructeur du châssis ISUZU Motors Ltd, Tokyo (J) - Importateur ISUZU Vertriebs AG, Kolliken							
N° du châssis frappé		à gauche, en haut sur auvent			+ sur plaquette		
N° du moteur frappé		à gauche, latéralement à l'avant sur bloc cylindres + sur plaquette					
Type du moteur DL 201 - en ligne, vertical, à chambre de précombustion							
Position du mot. avant		Frein-moteur					
Cylindrée 1'991 cm³		Frein de remorque			Dimensions ext. en mm		
Temps 4		Transmission mec. synchron.		Treuil/Cabest.		Longueur 4'440	
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 4		Crochet rem.		Largeur 1'690	
Entraînement arrière		Vitesse en 1 ^{re}		Voie avant 1'339		Hauteur 1'555	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 104		Voie arrière 1'360		Empattement 2'530	
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 10.70/10.80		Porte à faux arr. 1'100	
Frein à pied hydraulique, à expansion interne							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	760	760	1'520	Dimension	6.50-13	6.50-13	Longueur 1'020/1'670
Charge utile	105	430	535	Charge pneu	665	665	Largeur 1'050/1'370
Total	865	1'190	2'055		8 Ply		Hauteur 850
Gar. de fabr.			2'055				Haut. ridelles -
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 4 + 1 arrière		Porte à faux arr. 950	
Direction: position à droite ou à gauche		Marque du moteur ISUZU		C.V. frein 55 HP			
Alésage 83		Course 92		C.V. impôts 10.15			
Forme de la carrosserie limousine							
Nombre de places: total 6		(avant 3 milieu arr. 3)		Places debout			

Phares: marque	2/ TOSHIBA Sealed Beam	Indic. de direction AV=	6/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	de chaque côté sur ailes avant	(blanc) (orange)
Feux de position	2/ séparés sous ph.brouillard	AR= combinés avec feux arrières	(rouge)
Phare brouillard	2/ HAKKOSHA sous phares	Essuie-glace	2/ électriques avec dispositif lavage
Feux arrières	2/ combinés avec feux stop	Avertisseur	1/ électrique (2-tons) = 90 dB
Rélecteurs	2/ séparés ϕ 50	Rétroviseur	1/ intér.centre haut + ext.de ch.côté
Feu stop	2/ combinés avec feux arrières	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	pr.plaque normale seult.	Parties dangereuses	
Phare marche arrière	2/ séparés sous feux AR		
Equipement électr.	24 Volts		
Mesure du bruit	83 bB à 3'800 t/min		

Observations et exceptions

*) Modifiés par l'importateur :

Les feux de position sont branchés avec les phares.

Des catadioptrés complémentaires sont montés, ϕ 50 mm.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 4.3.65

La Commission d'expertise-type